



Genève le 30.03.2017

Chèr(e)s volant(e)s du Salève,

Le CVLG a été alerté suite à divers publications sur facebook concernant l'accès à notre terrain d'atterrissage à Troinex.

Quelques soit les sources ou interprétations du sujet, nous constatons malheureusement que le message est porteur d'informations totalement erronées et hors du contexte de la problématique des terrains d'atterrissage en France à laquelle nous sommes sensibilisés et attentifs.

L'ampleur de cette polémique créée à la suite de cette publication déplacée, **entache gratuitement l'image de notre club et l'image de nos relations avec le CVLS ainsi que les écoles.**

De part ce fait, elle porte également atteinte aux professionnels de l'école de Troinex qui vivent du vol libre et sont clairement dépendants de notre image salie par cette publication.

Lors de notre assemblée générale au mois de mars 2016, a été votée une cotisation annuelle de 150CHF pour les membres actifs et ce, pour la saison 2017. Cette cotisation validée par les membres est basée sur une augmentation du prix de la location de notre terrain de Troinex (se montant à plus d'une dizaine de milliers de francs par année), sur l'acquisition d'une nouvelle navette ainsi que sur divers projets de rénovation de l'infrastructure du club à la demande de notre bailleur.

Notre club, comportant plus de 300 membres actifs, nous a menés à mettre en place un nouveau système de gestion des membres qui simplifie le travail du comité qui oeuvre bénévolement pour le CVLG.

Comme dans la plupart des clubs, nous attribuons à chaque membre actif une carte personnelle lui permettant de bénéficier d'avantages divers qui sont propre à notre fonctionnement.

En aucun cas, il n'a été envisagé d'interdire, de restreindre ou de faire payer l'accès à notre terrain d'atterrissage pour les personnes « étrangères » au club.

Nous sommes conscient que l'atterrissage sur sol Français est une problématique d'actualité, mais le CVLG serait reconnaissant que des "bruits de décollage" ne lient pas cette problématique à l'organisation interne propre à notre club.

Je déplore que le manque de connaissances de la part de certains, soulève autant de polémiques inutiles et invite donc toute personne désirant en savoir plus sur le fonctionnement du CVLG à se renseigner auprès de sources fiables. Pour ce faire, les PV des AG, les statuts du club sont disponibles sur internet. Le comité du CVLG est prêt à répondre à vos questions.

Raphael Thurnherr
Président du CVLG